



Bruxelles, le 17 mai 2024
(OR. en)

9774/24

LIMITE

**ENER 221
ENV 503
CLIMA 197**

NOTE

Origine:	la présidence
Destinataire:	Comité des représentants permanents/Conseil
Objet:	Communication REPowerEU: quo vadis? = Échange de vues

En vue de la session du Conseil "Transports, télécommunications et énergie" du 30 mai 2024, les délégations trouveront en annexe le document de réflexion de la présidence sur le thème visé en objet.

À la suite de l'agression militaire injustifiée et non provoquée de la Russie contre l'Ukraine, les 10 et 11 mars 2022, les chefs d'État et de gouvernement de l'UE ont adopté une déclaration à Versailles¹, fixant l'objectif suivant: "se défaire progressivement de la dépendance de l'UE aux importations de gaz, de pétrole et de charbon russes, et ce dès que possible". Dans le contexte d'une crise énergétique sans précédent dans l'UE qui, au cours des mois qui ont suivi, a eu une incidence considérable sur la sécurité énergétique de l'UE et provoqué de fortes augmentations des prix de l'énergie sur l'ensemble du continent, les dirigeants de l'UE ont invité la Commission à proposer un plan REPowerEU visant notamment à a) accélérer la réduction de la dépendance globale de l'UE aux combustibles fossiles, en tenant compte des situations nationales et des choix des États membres en ce qui concerne leur bouquet énergétique; b) diversifier les approvisionnements et les voies d'approvisionnement de l'UE; c) continuer de mettre en place un marché de l'hydrogène pour l'Europe; d) accélérer le développement des énergies renouvelables et les procédures d'autorisation pour accélérer les projets énergétiques; e) compléter et améliorer les interconnexions des réseaux de gaz et d'électricité européens; f) renforcer les plans d'urgence de l'UE en matière de sécurité d'approvisionnement; et g) améliorer l'efficacité énergétique. Les dirigeants de l'UE ont en outre indiqué qu'il était nécessaire d'intensifier les travaux en vue de a) assurer des niveaux suffisants de stockage de gaz; b) surveiller et optimiser le fonctionnement du marché de l'électricité; c) orienter les investissements coordonnés vers les systèmes énergétiques; et d) améliorer la connectivité avec le voisinage immédiat de l'UE.

En mai 2022, la Commission a adopté le plan REPowerEU², comprenant trois grands objectifs, à savoir i) économiser l'énergie; ii) produire de l'énergie renouvelable; et iii) diversifier l'approvisionnement énergétique de l'UE. L'objectif ultime du plan de la Commission consiste à se défaire de la dépendance de l'UE aux importations de combustibles fossiles russes d'ici à 2027 au plus tard³. Le plan REPowerEU, fondé sur le pacte vert pour l'Europe, ainsi que les règlements d'urgence du Conseil, étaient les principaux outils dont disposait l'Europe pour s'affranchir des importations d'énergie russe; ils ont donc offert une porte de sortie de la crise. Dans cet esprit, le plan REPowerEU prévoyait des mesures à court terme en vue de réduire la consommation d'énergie, établissait un cadre solide à long terme afin d'améliorer l'efficacité énergétique à l'horizon 2030, et accélérait la production d'énergies renouvelables en vue de renforcer la sécurité énergétique de l'UE et de décarboner l'économie de l'UE. Outre les mesures structurelles proposées dans le contexte de REPowerEU, un certain nombre de règlements d'urgence temporaires et exceptionnels ont été également adoptés.

¹ 20220311-versailles-declaration-fr.pdf (europa.eu)

² COM(2022) 230 final. <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX:52022DC0230&qid=1716447388978>

³ https://eur-lex.europa.eu/resource.html?uri=cellar:b27b8b93-725d-11ee-9220-01aa75ed71a1.0002.02/DOC_1&format=PDF

À la suite du plan REPowerEU, la plupart des États membres ont sensiblement réduit leurs importations de gaz, de pétrole et de charbon russes ou s'en sont largement défaits, tandis que certains d'entre eux se sont également défaits de leur dépendance au combustible nucléaire ou à l'électricité russes. Au total, les consommateurs européens ont réussi à économiser 125,2 milliards de mètres cubes (milliards de m³) de gaz, la demande de gaz naturel ayant diminué de plus de 18 % entre août 2022 et mars 2024. Ces deux dernières années, l'UE a également réussi à faire en sorte que les installations de stockage de gaz soient remplies à des niveaux suffisants pour les citoyens et l'industrie, et que les pannes et pénuries d'électricité soient évitées. Afin de compenser la baisse considérable des importations de gaz russe (qui est passée de 45 % des importations totales de gaz de l'UE en 2021 à 24 % en 2022 et à 15 % en 2023), l'UE s'est davantage tournée vers d'autres fournisseurs internationaux pour s'approvisionner en gaz, notamment la Norvège et les États-Unis. La plateforme énergétique de l'UE, lancée par la Commission européenne en décembre 2022, a joué un rôle dans les efforts conjoints de diversification de l'UE. Le mécanisme d'agrégation de la demande mis au point dans le cadre de la plateforme énergétique de l'UE en avril 2023 a contribué à remplir les installations de stockage de gaz en prévision de la saison hivernale 2023-2024. REPowerEU a aussi conduit à une accélération du déploiement de projets relatifs aux énergies renouvelables et d'efforts en matière d'efficacité énergétique. Selon les estimations du secteur ⁴, les capacités éoliennes et solaires ont augmenté cumulativement de 36 % entre 2021 et 2023, permettant d'économiser environ 24 milliards de m³ de gaz sur deux ans. En matière d'efficacité énergétique, la consommation d'énergie finale est tombée à 940 Mtep en 2022, soit une réduction de 2,8 % par rapport à 2021. D'autres initiatives, telles que le plan d'action de l'UE en faveur des réseaux⁵, le plan d'action de l'UE en matière d'énergie éolienne⁶, la stratégie de l'UE pour l'énergie solaire⁷, de nouvelles mesures en matière d'autorisation, les chartes de l'éolien et du solaire, et la création de la coalition européenne pour le financement de l'efficacité énergétique soutiennent la réalisation rapide des objectifs du pacte vert pour l'Europe, servant de catalyseurs essentiels pour la transition vers une énergie propre. Afin de financer les investissements nécessaires, près de 300 milliards d'EUR ont été mobilisés pour mettre en œuvre le plan REPowerEU, principalement par le biais du règlement établissant la facilité pour la reprise et la résilience⁸.

⁴ Sources: Eurostat, WindEurope, Solar Power Europe

⁵ COM(2023) 757

⁶ COM(2023) 669

⁷ COM(2022) 221

⁸ Règlement (UE) 2021/241

Alors que **REPowerEU** marque son deuxième anniversaire, la Commission a récemment publié un rapport en ligne faisant le point sur sa mise en œuvre de , qui comprend des fiches d'informations par pays, et a publié des orientations supplémentaires concrètes, qui visent notamment à accélérer davantage le déploiement des énergies renouvelables sur l'ensemble du continent et à réduire les importations de combustibles fossiles russes. En particulier, la Commission a adopté une série de recommandations et documents d'orientation nouveaux et actualisés afin d'améliorer et de rationaliser les procédures d'autorisation et les enchères pour les énergies renouvelables.

Deux ans après l'adoption de REPowerEU, il est devenu clair que, bien que les importations de combustibles russes aient diminué de manière drastique, l'UE a réussi à préserver sa sécurité énergétique. Davantage d'efforts devront être fournis dans les années à venir en tirant parti des enseignements issus de la crise énergétique, et tenant compte des effets négatifs et parfois perturbateurs que la crise énergétique a eus sur les industries et les citoyens européens, afin d'accroître la résilience de l'UE et des États membres face à l'instrumentalisation de l'énergie par les régimes étrangers, en préservant et renforçant la sécurité énergétique et en stabilisant les prix. En outre, réduire la dépendance structurelle de l'Europe aux importations d'énergie russe portera un coup considérable à l'économie de guerre de la Russie et s'inscrira dans le droit fil du soutien inébranlable que l'Union apporte à l'Ukraine et ses citoyens.

Dans ce contexte, la présidence belge souhaite inviter les délégations à faire part de leur point de vue sur les deux aspects suivants:

- 1. Quels obstacles rencontrez-vous dans le cadre de de l'abandon progressif des importations d'énergie russe, conformément à l'esprit de la déclaration de Versailles et du plan REPowerEU qui a suivi?**
- 2. Quelles initiatives supplémentaires devraient être lancées en vue de soutenir l'UE et ses États membres dans nos efforts visant à nous défaire dès que possible de la dépendance aux combustibles fossiles russes?**